

DEPECHE de la Nuit dernière Les Préliminaires de paix

Au aura bientôt du sucre mais la carte de sucre subsiste

Paris, 7 juin. — Le Journal officiel a publié ce matin un décret qui accorde, à partir du 1er juillet, la libre importation du sucre étranger. Le sucre n'est plus de prix fixe; il sera libre de cours dans le commerce et sera rapporté aux cours pratiqués sur les marchés étrangers.

On a discuté sur ce décret, au sein de l'administration, au cours d'une période de plusieurs semaines, mais les avantages ne sont pas limités à la libre importation. Les industries de transformation du sucre, qui ont subi, par conséquent, pour ainsi dire, une dépression, pourront ainsi avoir moins de difficultés à vivre.

Pour parer aux inconvénients de la période de transition, le ministre du Ravitaillement a décidé que la répartition de sucre par l'Etat continuera jusqu'à l'épuisement de ses stocks. Il s'agit de coupons de sucre qui seront à la disposition de tous les consommateurs.

Les avantages ne sont pas limités à la libre importation. Les industries de transformation du sucre, qui ont subi, par conséquent, pour ainsi dire, une dépression, pourront ainsi avoir moins de difficultés à vivre.

Pour parer aux inconvénients de la période de transition, le ministre du Ravitaillement a décidé que la répartition de sucre par l'Etat continuera jusqu'à l'épuisement de ses stocks. Il s'agit de coupons de sucre qui seront à la disposition de tous les consommateurs.

Le réponse au contre-projet allemand

Paris, 7 juin. — Le Conseil des Coteaux a répondu à un contre-projet allemand. Les commissions spéciales, à qui avait été renvoyé l'examen de divers articles traités dans le contre-projet, se réunissent aujourd'hui pour arrêter leur conclusion. Elles ont déjà rendu leurs conclusions sur les questions relatives à la responsabilité, aux frontières, aux réparations, au problème économique, etc.

Les alliés font à l'Allemagne de très importantes concessions

Paris, 7 juin. — C'est entre mercredi et vendredi prochains que sera remise la réponse des alliés à l'Allemagne. M. Wilson n'est pas venu à Paris pour cette occasion. Mais on se demande si ce sera possible. L'étude de la modification financière, à laquelle s'est vu le président des Etats-Unis, exige en effet une mise au point de détail.

M. Wilson a la solution préparée pour ce problème est assurée. Les Etats-Unis ont un rôle à jouer dans la solution de ce problème. D'après une note de New-York Herald affirmant que quatre commissions principales se réunissent aux Etats-Unis, on croit que :

1° Une forte partie du produit des mines de charbon de la Haute-Silésie, dont l'exportation est interdite, sera destinée à la Sarre, sera livrée aux Allemands pour garantir le développement de son économie.

2° L'Allemagne aura un représentant dans la commission des réparations.

3° L'Allemagne sera admise dans la Ligue des Nations à une date ultérieure, qui sera sans doute le 1er octobre.

4° L'Allemagne recevra un mandat pour les anciennes colonies.

On ne peut exclure ces assertions de motifs confiants américains que ses plus sages réserves.

L'amiral Koltchak a répondu à la note de l'Entente

L'amiral Koltchak, chef du gouvernement russe, a fait parvenir au gouvernement français une note répondant à la demande d'informations que ses puissances lui ont adressée.

Le chef du gouvernement russe adresse d'une manière générale aux principes exposés par les puissances alliées. Il déclare qu'il n'a rien à dire sur la question de la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne, dont l'indépendance a déjà été reconnue par un gouvernement démocratique russe formellement reconnu. Les frontières devront être tracées d'un commun accord.

Quant à la Finlande, la reconnaissance de son indépendance par la Russie ne pourra être faite que lorsque la Russie aura été sanctionnée par la future Assemblée constituante.

En ce qui touche le régime définitif qui sera appliqué au gouvernement de l'Assemblée constituante, le chef du gouvernement russe expose longuement et, dans le centre même de son exposé, il déclare que l'indépendance de la Russie et d'hommes qui participent à son sort ne peut être le résultat d'une décision nationale sur la base des principes démocratiques, tant au point de vue politique qu'économique. Il déclare qu'il n'a rien à dire sur la question de la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne, dont l'indépendance a déjà été reconnue par un gouvernement démocratique russe formellement reconnu.

Les Autrichiens sous la protection allemande

Vienne, 7 juin. — On apprend de source absolument sûre que la délégation autrichienne à Paris a été informée que l'Allemagne se propose de protéger contre la durée de la paix qu'on prétend lui imposer, en accordant l'identité à la délégation autrichienne et à la délégation allemande.

Le Sénat américain favorable à l'indépendance de l'Irlande

Washington, 7 juin. — Le Sénat de Washington a voté une résolution qui reconnaît une motion reconnaissant aux Irlandais le droit d'exposer à la Conférence de la Paix un projet de constitution en faveur de l'indépendance de l'Irlande.

Partants et montes probables

Les courses de chevaux auront lieu à Paris, le 7 juin, à 10 heures, à Vincennes. Les courses commenceront à 10 heures. Les partants sont : 1. L'Espérance, 2. Le Tour du monde, 3. Le Tour du monde, 4. Le Tour du monde.

Pour la Tunisie

Continuant sa propagande d'études sur l'Afrique du Nord, la Ligue coloniale française a publié un rapport sur la Tunisie. Le rapport est divisé en deux parties : la Tunisie actuelle et la Tunisie future. Le rapport est divisé en deux parties : la Tunisie actuelle et la Tunisie future.

Chronique du Palais

Tribunal Correctionnel

La bande des faux militaires

Il y a deux mois, le service de la Sûreté était informé des agissements suspects d'un groupe de jeunes gens qui se réunissaient régulièrement au Café de la Paix. Ils y vendaient des faux militaires et des faux passeports. Ils y vendaient des faux militaires et des faux passeports.

La Vie Sportive

Source à Enghien

Le 25 juin, à Enghien, sous la présidence de M. de Lamoignon, ont eu lieu les courses de source à Enghien. Les courses ont été très intéressantes.

Cyclisme

Les Italiens et le Tour de France

Rome, 7 juin. — Divers journaux ont ouvert des souscriptions pour aider la participation au prochain Tour de France cycliste des coureurs qui se classeront parmi les premiers dans le Tour d'Italie.

Consulat de Roumanie à Bordeaux

Le consul de Roumanie à Bordeaux a reçu un avis de l'érection de la commune de Roumanie. Le consul de Roumanie à Bordeaux a reçu un avis de l'érection de la commune de Roumanie.

Primes de démobilisation

Afin de faciliter le paiement de la prime fixe et des primes mensuelles de démobilisation, le ministre de la Guerre a décidé d'augmenter de 50% le montant de la prime fixe et de 25% le montant des primes mensuelles.

Fédération sténographique française

Le dimanche 10 juin, à neuf heures du matin, aura lieu la séance de la Fédération sténographique française. La séance sera présidée par M. de Lamoignon.

Le mouvement corporatif

A Bordeaux comme à Paris, l'impression est que le mouvement corporatif est en pleine expansion. Les syndicats se multiplient et les revendications se font de plus en plus vives.

Commission arbitrale des loyers

L'Office a publié un décret modifiant les conditions de la commission arbitrale des loyers. Le décret est relatif aux conditions de la commission arbitrale des loyers.

Chronique théâtrale

Grand-Théâtre

Dimanche en soirée, lundi, mardi et mercredi, le Grand-Théâtre donnera des représentations de ses œuvres.

Chambre de commerce de Bordeaux

La Chambre de commerce de Bordeaux a tenu sa séance hebdomadaire. Les affaires traitées ont été nombreuses.

Automobiles A. S. S.

De construction française et nouvelle venue sur le marché, les automobiles A. S. S. sont très appréciées.

Appel du Brésil aux industriels et commerçants bordelais

Le gouvernement brésilien, par l'organe du ministre de l'Agriculture, Industrie et Commerce, a adressé un appel aux industriels et commerçants bordelais.

Tentative de meurtre

M. de Lamoignon a été victime d'une tentative de meurtre. L'assassin a été arrêté et est en prison.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spectacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.

Spéctacles

Convoi Funèbre

Le convoi funèbre de M. de Lamoignon aura lieu le 10 juin, à 10 heures, à la Madeleine.